



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE

VAUCLUSE

Date de la convocation :
23.09.2025

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	15	18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITE SYNDICAL DU

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE SAULT**

Séance du 30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Sault, sous la présidence de Monsieur Claude LABRO, Président.

Étaient présents : Michel ARCHANGE, Henri BONNEFOY, Mireille DELMAS-BELLON, Maurice FORNO, Jean-Stéphane FRANCESCHI, Michelle FRANCOIS, Claude LABRO, Jean-Noël LEUCK, Pierre LOUIS, Marcel MILLOT (suppléant), Frédéric PASTEL, Jean-Pierre RANCHON, Martine SALVAGNO, Elisabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO

Étaient absents excusés : Agnès AUBERT, Corinne BOUYSSOU remplacée par son suppléant Marcel MILLOT, Serge CAPDEGELLE, Cyril FALQUES,

Étaient absents non excusés : Sébastien BRUN, Estelle FAGOT, Alain GABERT, Renaud GABERT, Angélique PASCAL, Éric POPEE

Pouvoir : Agnès AUBERT à Frédéric PASTEL

Serge CAPDEGELLE à Elisabeth SIGNORET

Cyril FALQUES à Mireille DELMAS-BELLON

Secrétaire de séance : Elisabeth SIGNORET

OBJET : 4EME PROGRAMME D'ECONOMIE D'EAU – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le syndicat s'est engagé à poursuivre les travaux liés au Programme d'Economie d'Eau. Il lance ainsi le Quatrième Programme ayant pour objet des travaux de recherche et de réparations de fuites sur les communes ci-après :

- . Aurel : Plan Perdu (conduite Millet),
- . Sault : Chemin du Vallon
- . Saint Christol : Route de Sault
- . Saint Trinit : Route de Ferrassières

Il rappelle que la consultation pour le marché public en procédure adaptée a été lancée avec la publication de l'avis de marché le 16 juillet 2025, la date limite de remise des candidatures a été fixée au 12 septembre 2025, 12H.

L'Avis d'Appel Public à Concurrence a été publié au journal d'annonces légales TPBM et par voie dématérialisée sur le site e-marchespublics.

Le cabinet d'études Cereg a été missionné par le Siaepa de la région de Sault afin d'analyser l'offre de chacun des cinq soumissionnaires ; Il propose ainsi d'attribuer le marché au groupement solidaire des entreprises :

SAS TPR (mandataire solidaire) / TEYSSIER / SAS DALL'AGNOLA / SNPR

Siège social : 226, Route de Travaillan - 84290 Sainte Cécile Les Vignes

pour son offre Variante N° 2, pour un montant de **700 690,00 euros hors taxes** jugée économiquement la plus avantageuse après application des critères de notation. L'étude de la candidature de l'attributaire pressenti a été effectuée, déclarée complète et recevable.

Le Président demande à l'assemblée de prendre acte de cette proposition et de se prononcer.

LE COMITE SYNDICAL,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'ATTRIBUER** le marché en procédure adaptée relatif au « Quatrième Programme d'Economie d'Eau », au groupement solidaire des entreprises :

SAS TPR (mandataire solidaire) / TEYSSIER / SAS DALL'AGNOLA / SNPR

pour son offre Variante N° 2, pour un montant de **700 690,00 euros hors taxes**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou sa/son suppléant(e) à signer tous les documents relatifs à ce marché

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,
Elisabeth SIGNORET



Le Président,
Claude LABRO

